

Sonneurs à ventre jaune et Tritons à Ecluzelles (E. et L.)

Ed. Lemée (1)

Le Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata) est un amphibien anoure de la famille des Discoglossidés qui comprend également le Sonneur à ventre de feu, les Discoglosses et les Crapauds accoucheurs.

Habitant la plus grande partie de l'Europe centrale et méridionale (à l'exception notamment de la Péninsule ibérique et du Sud de la Grèce) il affectionne les petits points d'eau.

Grand de 4 à 5 centimètres, ce Crapaud au corps aplati et trapu présente une face dorsale verruqueuse brun-grisâtre et un ventre jaune pratiquement lisse, marbré de noirâtre et de bleuâtre (fig. 1). Sa pupille prend selon les individus la forme d'un coeur, d'un cercle ou d'un triangle. Les doigts de la main sont libres et ceux du pied palmés. L'espèce ne possède pas de sac vocal.

Après avoir hiberné dans la vase ou dans la terre, près de leur habitat, les Sonneurs apparaissent le plus souvent dès avril et mènent une vie active, essentiellement aquatique dans des milieux peu profonds, jusqu'en octobre ou novembre.

C'est alors que, depuis plusieurs années, nous avons pu les observer à Ecluzelles aux trois mares qui les abritaient. Celles-ci comprenaient chacune une petite colonie (le Sonneur vit en groupes restreints) totalisant environ 50 individus. A notre connaissance, il n'existe pas, en Eure-et-Loir, d'autres représentants de cette espèce ; pas même dans des milieux similaires et proches de la vallée de l'Eure, où nous avons dénombré de nombreuses mares, dont certaines pourraient leur être favorables. Peut-être, voici quelques années, Bombina variegata vivait-il également dans la campagne située entre Ecluzelles et Mézières-en-Drouais ? Malheureusement les points d'eau qui s'y trouvaient ont été anéantis avec l'ensemble du paysage, par l'immense ballastière que l'on connaît aujourd'hui.

(1) Ecluzelles 28500 Vernouillet

Vif et bon nageur, le Sonneur à pied épais, ainsi le nomme-t-on également, sait aussi se tenir parfaitement immobile, flottant à la surface de l'eau, les membres postérieurs ouverts et allongés. Lorsqu'il se trouve au bord de l'eau ou à proximité (il s'éloigne rarement de son élément) à l'affût de quelque proie (ver, insecte, petit mollusque), seul un oeil averti peut le distinguer du sol vaseux où il se tapit car son intégration au milieu est parfaite. Très fruste, il s'accommode bien de la présence des animaux d'élevage et ne répugne pas à vivre dans des eaux souillées par leurs excréments. Nous nous rappelons une nuit où, autour d'une mare, presque chaque empreinte (profonde et humide) de vaches et de chevaux renfermait un ou deux Sonneurs. Il n'est pas rare aussi que plusieurs individus se regroupent et s'agglutinent sur un morceau de bois flottant, pour se chauffer au soleil.

Pratiquement, dès sa "renaissance" en avril, la période de reproduction de Bombina variegata débute. Elle constitue par différents comportements, spécifiques de l'animal, ou communs à certains amphibiens, un très grand intérêt, tant pour le naturaliste observateur que pour le poète contemplatif.

Alors, le jour comme la nuit, mais non à tout heure et ni lorsque le vent souffle d'une certaine manière, monte soudain des eaux, comme une rumeur lointaine, un hou répété, d'une infinie douceur. Un Sonneur mâle vient, pour attirer une femelle, de lancer le chant de la petite colonie, un second lui répond puis deux ou trois autres ; et peu à peu le chœur s'amplifie en une intensité soutenue, demeurant toutefois peu puissant, au point qu'à plus de vingt mètres l'ouïe humaine ne le perçoit plus. Près de la mare l'observateur a le sentiment étrange de basculer peu à peu dans un "petit monde" d'où les pleurs aigus d'un bébé humain errant, prisonnier des eaux sombres, le solliciteraient ou bien de la présence indicible de quelque elfe, petit génie issu de l'univers merveilleux des contes et des légendes populaires ; ou encore, comme certains l'ont parfois ressenti, du son perdu d'une cloche lointaine. Mais il faut aussi avoir observé cette sorte de ballet brueghelien, rustique et frénétique, auquel se livrent en tournoyant face à face, se donnant pratiquement le bras, les couples formés après l'approche issue du chant. Parfois des grappes de quatre ou cinq individus, mâles et femelles confondus, se forment et roulent en se tortillant

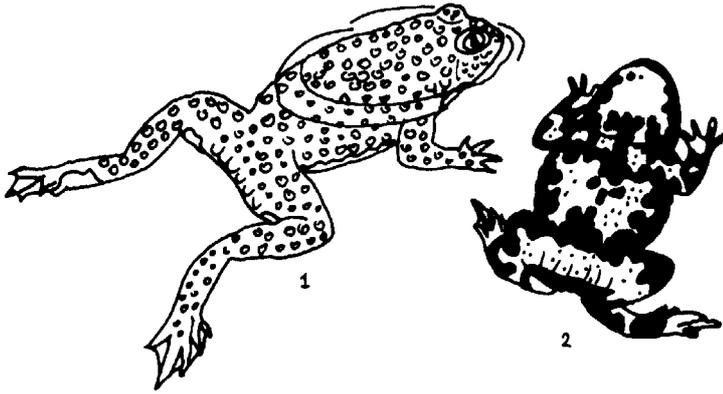


Fig. 1 Bombina variegata : face dorsale(1) et ventrale(2)

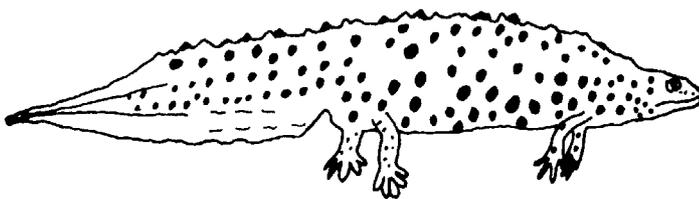


Fig. 2 Triturus vulgaris : mâle en livrée nuptiale

dans l'eau ou bien la vase, presque au point de s'étouffer. Plus extravagantes encore, apparaissent ces empoignades d'énormes Grenouilles vertes par un ou même deux Bombina variegata comme nous en avons observé cet été en particulier. A travers ces erreurs "contre-nature" il faut voir la volonté implacable de perpétuer l'espèce, et, après bien des tentatives avortées, l'amplexus a lieu dans les règles. Le mâle ceinture alors la femelle au niveau des reins et s'y cramponne grâce à ses coussinets nuptiaux (répartis sur la face interne des avant-bras et sur les doigts). Parfois le curieux attelage ainsi constitué peut traverser la mare d'un bout à l'autre, nageant de concert. La ponte, d'une centaine d'oeufs, finira par se produire et ils seront alors fécondés extérieurement par le mâle, avant de couler au fond de la mare, à moins qu'ils ne se fixent aux plantes aquatiques. Quelques huit jours après, l'éclosion se fera, libérant des têtards qui pourront atteindre de 35 à 50 millimètres ; puis, en juillet ou en août, auront lieu les métamorphoses. C'est alors notamment que se rencontreront ces nains parmi les nains : les jeunes Sonneurs de l'année, gros comme la phalange d'un auriculaire. Ceux-ci possèdent un ventre gris qui deviendra bicolore par la suite. Ils ne sauraient donc utiliser le curieux moyen de défense propre aux adultes. Ces derniers, en effet, lorsqu'ils se sentent menacés se cambrent soudain, se couchant parfois sur le dos, et arborent les couleurs éclatantes de leur face ventrale (on les a même décrits rejetant la tête en arrière, les pattes sur les yeux). C'est là un signal dont les prédateurs savent tenir compte car il leur signifie la capacité pour leur adversaire d'émettre une sécrétion irritante. Certains animaux pourraient bien ne pas être dissuadés par cette mise en garde, mais peut-être ne chassent-ils que les jeunes sujets. Toujours est-il que nous pensons avoir vu, un soir de cette année, l'attaque d'un jeune Sonneur par une énorme Dytique qui, l'ayant harponné avec ses deux crochets perforants, l'entraîna dans un tourbillon tragique. Cette observation, de par sa fulgurance même, doit toutefois être rapportée avec réserve.

A Ecluzelles, Bombina variegata vit avec d'autres amphibiens : dans une mare, il cohabite avec la Grenouille verte (évoquée plus haut) et des Tritons ; dans une autre, avec la première espèce seulement. A ce second biotope, nous n'avons plus observé de Tritons depuis deux années, et la Grenouille verte jusqu'alors absente, est apparue depuis l'an passé. Curieusement, elle n'y chante pas comme partout ailleurs.

Les Tritons d'Ecluzelles, dont nous parlerons brièvement, appartiennent à deux espèces : le Triton palmé (Triturus helveticus) et le Triton ponctué ou vulgaire (Triturus vulgaris). L'essentiel de la population se rencontre donc en un seul point d'eau,^(x) elle comprend environ une quinzaine d'individus dont la période de reproduction a lieu dès avril. C'est alors qu'en particulier, les mâles du Triton ponctué (fig. 2) présentent une livrée nuptiale aux couleurs vives, dont le caractère le plus spectaculaire est une belle crête ondulée qui joue un rôle lors de la parade nuptiale. La ponte est effectuée tôt dans la saison et se prolonge parfois assez longtemps. La femelle dépose alors ses oeufs l'un après l'autre, et il est très intéressant de l'observer lorsque, se mettant sur le dos, elle attache de ses membres postérieurs sa progéniture à la végétation aquatique. Ces urodèles, à l'encontre des Sonneurs, ne mènent une vie aquatique que pour se reproduire. Ils passent le reste de leur temps à terre, où ils s'abritent, notamment l'hiver, sous la végétation ou les pierres. C'est dire l'importance de maintenir dans nos campagnes certaines formes d'abris pour la faune.

Les observations de Sonneurs à ventre jaune⁽²⁾ d'Ecluzelles, telles que nous les avons décrites, ne sont malheureusement plus possibles aujourd'hui dans une large mesure.

En effet, le 4 mai 1983, l'une des trois mares aux Bombina variegata a été sciemment comblée, au moyen d'une pelleteuse mécanique, par le propriétaire du terrain où elle se trouvait. Ainsi, une des colonies, comprenant environ une dizaine d'individus, a-t-elle été anéantie sous un amas de décombres et de terre (cette affaire est à suivre ...).

Précédemment, en septembre 1982, le plus riche des biotopes évoqués fut agrandi et approfondi à la pelleteuse également. La colonie de Bombina variegata qui l'occupait s'est alors trouvée réduite à un seul individu. De sorte que, en quelques huit mois, la population

(2) Voici une vingtaine d'années vivaient, à Ecluzelles également (dans un jardin privé), quelques individus dans un petit trou d'eau. Ils disparurent lorsque les bords de cet endroit devinrent trop abrupts après la pose de plaques de ciment (communication orale à l'auteur).

globale de Sonneurs d'Ecluzelles est passée d'une cinquantaine d'individus à environ 21. Elle tendrait maintenant vers un rétablissement progressif dans la mare bouleversée en 1982. En effet, ce printemps (en mai), nous avons pu dénombrer non plus 1 (avril), mais successivement 3, 5, puis 7 individus, et les chants bien qu'assez tardifs avaient néanmoins repris. Dans l'autre biotope subsistant, le 16 mai 1983 par temps très favorable, quelques 27 individus ont été observés. Il s'agit là du chiffre le plus important qu'il nous ait été possible de relever dans une seule mare.

Les deux points d'eau sont proches l'un de l'autre, et il serait très intéressant de déterminer si des déplacements de Sonneurs ont lieu ou non entre les deux colonies. Dans l'affirmative, les variations dans nos recensements pourraient mieux s'expliquer.

C'est surtout par la beauté incantatoire de son chant (dont nous avons enregistré quelques intéressants concerts) et sa livrée bigarrée, éclatante comme un étendard, que le Sonneur à ventre jaune, ainsi bien nommé, prend sa pleine dimension d'être vivant pour qui consent à le considérer, et qu'il demeure irremplaçable au sein de notre faune rurale. Et si le bestiaire traditionnel semble l'avoir ignoré, c'est peut-être en raison de son mode de vie sans tapage, qui le confine au microcosme de son habitat.

Son droit de vivre à Ecluzelles sera-t-il enfin respecté ? Juridiquement le fait est acquis puisque, à l'instar de la quasi totalité des Amphibiens de France, l'espèce est intégralement protégée par la loi. Nous avons montré, que, sur le terrain, il en était autrement. Plusieurs associations, conscientes de la nécessité de préserver le patrimoine, sont déjà intervenues en faveur des colonies d'Eure-et-Loir et persisteront dans leur démarche. La petite population d'Ecluzelles, de surcroît vulnérable de par sa situation probable en limite d'aire, peut être considérée comme une relique locale ; au sens purement étymologique du terme (restes), mais aussi dans une connotation sinon sacrée, du moins affective.

Les effectifs de Bombina variegata sont en déclin dans la plupart des pays européens. En France, le Sonneur est répertorié par les scientifiques dans la catégorie des "amphibiens anoures affectés d'une régression forte et continue et qui ont déjà disparu de nombreuses régions"⁽³⁾. Ainsi le Sonneur à ventre jaune fait-il partie de l'immense cortège des espèces animales sauvages dont la survie est mise en péril.

Bibliographie :

- ANGEL F. 1949 Petit Atlas des Amphibiens et Reptiles n° 3 : tome 1
129 p.
- FRETEY J. 1975 Guide des Reptiles et Batraciens de France
Hatier 324 p.
- FERRIER R. 1964 La Faune de la France illustrée tome X : p. 82 - 93
- SECRETARIAT FAUNE-FLORE 1983 - Livre rouge des espèces menacées en
France - tome 1 : Vertébrés Edit. Fr. de Beaufort 234 p.
- SOCIETE HERPETOLOGIQUE de FRANCE 1978 - Atlas préliminaire des Reptiles
et Amphibiens de France Montpellier 137 p.

(3) Livre rouge des espèces menacées en France